

UNIVERSITE IBNOU ZOHIR
Faculté des Sciences Juridiques, Economiques et Sociales
AGADIR
CONCOURS D'ACCES AU CYCLE MASTER : CCA / CGSI / Finance
d'entreprise et Ingénierie financière.

23 Septembre 2017.

Durée : 2H

NB : Pour chacune des questions suivantes, cochez la ou les bonne(s) réponse(s) :

Aucun document n'est autorisé

PARTIE I : FINANCE D'ENTREPRISE

- Q1. L'excédent brut d'exploitation (EBE) augmente si, toutes choses égales par ailleurs :
- A. la production stockée diminue
 - B. les charges financières diminuent
 - C. les charges de personnel diminuent
 - D. la marge brute sur ventes en l'état augmente.
 - E. Les quatre réponses sont fausses.
- Q2. Dans le tableau de formation des résultats (TFR), Le retraitement de la redevance de crédit-bail :
- A. Augmente le montant de la valeur ajoutée
 - B. Diminue le montant de valeur ajoutée
 - C. Est sans incidence sur le montant de la valeur ajoutée
- Q3. La CAF de la société Abdou s'établit à 56 000 DH. Les loyers annuels de crédit-bail (inclus dans les autres charges externes) sont d'un montant de 120 000 DH peuvent être décomposés en :
- dotation aux amortissements: 40 000 DH
 - frais financiers : 80 000 DH
- Calculer le montant de la CAF retraitée ?
- A. 136 000 DH
 - B. 56 000 DH
 - C. 106 000 DH
 - D. 96 000 DH
 - E. Les quatre réponses sont fausses.

Q4. Un projet a un TIR de 18%, et une VAN de 750 000 DH :

- A. Si on utilise un taux d'actualisation de 18%, la VAN est égale à 750 000 DH;
- B. Le coût du capital de la société est inférieur à 18% ;
- C. Il ne faut pas s'engager dans ce projet ;
- D. Les trois réponses sont fausses.

Q5. Le délai de récupération est un critère qui mesure :

- A. la durée de vie de l'investissement
- B. le temps nécessaire pour que le cumul des flux de trésorerie nets d'un projet soit égal à l'investissement initial
- C. le temps nécessaire pour que le cumul des flux de trésorerie bruts d'un projet soit égal à l'investissement initial
- D. le rapport entre l'investissement et les flux de trésorerie

Q6. Retrouver le montant initial du poste et analyser la situation à la clôture de l'exercice dans les cas suivants :

- Cas 1 : clients et comptes rattachés : 20 000 DH, écart de conversion-actif : 2 000 DH
 - Cas 2 : autres dettes de financement : 500 000 DH, écart de conversion-passif : 5 000 DH
 - Cas 3 : fournisseurs et comptes rattachés : 440 000 DH, écart de conversion-actif : 18 000 DH
- A. Dans le premier cas, le montant initial du poste est de 18 000 DH ;
 - B. Dans le second cas, le montant initial est de 505 000 DH ;
 - C. Dans le troisième cas, le montant du poste fournisseurs et comptes rattachés est de 422 000 DH ;
 - D. Les trois réponses sont fausses.

Q7. On dispose des informations suivantes :

$$D = 20\,000 \text{ DH}, K = 30\,000 \text{ DH}, Re = 12\% \text{ et } i = 8\%.$$

Calculer la diminution de la rentabilité financière (RF) consécutive à une baisse de 20% de la rentabilité économique (Re).

- A. - 2,67 ;
- B. 2,67 ;
- C. - 2,76
- D. 2,76 ;
- E. Les quatre réponses sont fausses.

Q 8. Parmi ces affirmations, lesquelles sont vraies?

- A. La variation du BFRE incluse dans le capital investi ne correspond plus à la somme qui sera récupérée à la fin du projet d'investissement
- B. La variation du BFRE incluse dans le capital investi doit être ajoutée au dernier flux net de trésorerie du projet ;
- C. Il arrive que le BFRE augmente (ou diminue) pendant la durée du projet ;
- D. Les trois réponses sont fausses

Q 9. Pour développer sa production, l'entreprise rachid achète un nouvel équipement :

- Prix d'achat HT : 250 000 DH ;
- Frais d'installation TTC : 44 400 DH
- Augmentation du BFRE : 30 000 DH

Déterminer le montant du capital investi :

- A. 324 400 DH ;
- B. 327 000 DH ;
- C. 280 000 DH ;
- D. 317 000 DH ;

E. Les quatre réponses sont fausses

Énoncé des Questions de 10 à 12

On vous fournit un extrait du CPC de l'entreprise FIL ALI :

- Charges de personnel : 25 000 DH
- Charges financières : 25 000 DH
- Dotations d'exploitation : 100 000 DH.
- L'entreprise a acheté un comptant un stock de marchandises de 500 000 DH ;
- Elle a vendu 75% de ces marchandises au prix de 675 000 DH payable à 120 jours
- Il n'y a au début de l'exercice ni BFRE de départ, ni chances sur la clientèle, ni crédit fournisseurs.
- Les charges de personnel et les charges financières sont réglées avant l'expiration de la période ;
- L'IS est au taux de 30%.

Q 10. Quel est le montant du bénéfice net de l'exercice ?

- A. 110 000;
- B. 105 000;
- C. 100 000;
- D. 90 000.

E. Les quatre réponses sont fausses.

Q 11. Quel est le montant de l'EBE ?

- A. 270 000;
- B. 271 000;
- C. 273 000;
- D. 275 000 ;
- E. Les quatre réponses sont fausses.

Q 12. Quel est le montant de la CAF?

- A. 205 000;
- B. 200 000;
- C. 190 000;
- D. 180 000 ;
- E. Les quatre réponses sont fausses.

Q 13. Dans le bilan financier, si les Provisions pour risques et charges...

- A. ne sont pas justifiées, elles sont considérées comme des réserves occultes et doivent être transférées dans les capitaux propres.
- B. sont justifiées et selon la date probable de réalisation du risque ou de la charge, il faut les transférer en dette à plus d'un an.
- C. sont justifiées et selon la date probable de réalisation du risque ou de la charge, il faut les transférer en dette à moins d'un an.
- D. Les trois réponses sont justes.

Q 14. Les Dettes à plus d'un an du bilan financier regroupent principalement :

- A. les emprunts obligataires,
- B. des dettes fournisseurs et des comptes rattachés,
- C. les Provision pour risques et charges justifiées à plus d'un an,
- D. de la fraction d'emprunt remboursable dans l'année,
- E. la fraction d'impôt différé relatif aux réintégrations ultérieures (subventions d'investissement, provision pour hausse des prix, amortissements dérogatoires).

Q 15. Parmi les postes suivants, quels sont ceux qui doivent être éliminés du bilan fonctionnel :

- A. Primes de remboursements des obligations ;
- B. Licites de conversion ;
- C. Provisions pour charges ;
- D. Les trois réponses sont fausses.

PARTIE II : FISCALITE D'ENTREPRISE

Q16. Le CA (2015) d'une entreprise partiellement assujettie à la TVA se présente comme suit : CA réalisé au Maroc : 5.000.000 ; CA à l'étranger : 1.000.000 ; CA fait en suspension de la TVA : 1.700.000 ; Cession d'éléments de l'actif : 800.000 ;

Location d'immeubles nus : 1.600.000 ; Vente de déchets provenant des fabrications : 300.000. Pour 2016, le prorata applicable est de :

- A. 85,7%
- B. 80,4%
- C. 86,8%
- D. 87,5%
- E. Les trois réponses ci-dessus sont fausses

Q17. Est soumise à l'impôt sur les R. fonciers, la valeur locative :

- A. Des immeubles mis par leurs propriétaires gratuitement à la disposition des tiers
- B. Des immeubles loués à l'état meublé
- C. Des immeubles mis par leurs propriétaires gratuitement à la disposition de leurs ascendantes et descendantes
- D. Des propriétés agricoles

Q18. Les mesures insérées dans la loi de finances 2016 spécifiques à l'impôt sur le revenu concernent :

- A. La suppression de l'exonération triennale au titre des revenus fonciers
- B. L'octroi du bénéfice de l'abattement de 40% aux revenus fonciers ruraux
- C. La suppression du mécanisme d'imputation de la cotisation municipale
- D. Modification de l'article 11-II du CGI
- E. Les réponses ci-dessus sont fausses

Q19. Sont considérés comme revenus professionnels soumis à l'IR :

- A. Les bénéfices réalisés par les personnes physiques et provenant de l'exercice des professions commerciales et industrielles
- B. Les revenus émanant de l'exercice d'une profession libérale
- C. Les revenus provenant de la location à l'état meublé des constructions
- D. Les produits de placements à revenu fixe
- E. Les réponses ci-dessus sont fausses

Q20. Sont considérés comme des revenus de capitaux mobiliers soumis à l'IR :

- A. Les produits de participation
- B. Les jetons de présence
- C. Les intérêts d'obligations
- D. Les intérêts de bons de trésor

Q21. Sont exclus du champ d'application de l'IS :

- A. Les sociétés de fait ne comprenant que des personnes physiques
- B. Les sociétés immobilières transparentes
- C. Les sociétés en nom collectif ne comportant que des personnes physiques
- D. Les sociétés de personnes dont les associés ne sont pas tous des personnes physiques
- E. Les réponses ci-dessus sont fausses

Q22. Quelles charges doivent être réintégrées au résultat comptable pour obtenir le résultat fiscal ?

- A. Les provisions pour congés à payer
- B. Les tantièmes ordinaires
- C. Les jetons de présence
- D. Les charges de personnel
- E. Les réponses ci-dessus sont fausses

Q23. Quels produits doivent être déduits du résultat comptable pour obtenir le résultat fiscal ?

- A. Les produits de participation
- B. Les plus-values sur cession d'immobilisations
- C. Les dons reçus
- D. Les subventions et les primes reçues
- E. Les réponses ci-dessus sont fausses

Q24. La vérification de la comptabilité de la société Alpha au titre de 2016 a permis de relever les éléments suivants : Résultat comptable : 414 650 ; C.A : 1.560 900 ; Produits financiers : 24 000 de dividendes et 15 200 d'intérêts nets d'un compte bloqué ; Pénalités : 13 500 ; Provision pour incendie : 10 000 ; Acomptes : 20 000. Le résultat fiscal de la société Alpha est de :

- A. 437 950 DH
- B. 417 950 DH
- C. 407 950 DH
- D. 437 950 DH
- E. Les réponses ci-dessus sont fausses

Q25. Une entreprise qui exerce son activité dans la zone franche d'exportation est soumise dans son 6ème exercice à un taux de l'IS égal à :

- A. 17,5%
- B. 10%
- C. 8,75%
- D. 0%
- E. Les réponses ci-dessus sont fausses

Q26. Quelles charges doivent être réintégrées au résultat comptable pour obtenir le résultat fiscal ?

- A. L'impôt sur les sociétés
- B. Les dotations aux amortissements des voitures de tourisme
- C. L'écart de conversion actif
- D. Les charges non courantes

Q27. Le droit à déduction en matière de la TVA doit s'exercer dans un délai n'excédant pas :

- A. une année, à compter du mois ou du trimestre de la naissance dudit droit
- B. deux années, à compter du mois ou du trimestre de la naissance dudit droit
- C. quatre années, à compter du mois ou du trimestre de la naissance dudit droit
- D. trente six mois, à compter du mois ou du trimestre de la naissance dudit droit

Q28. Dans le cas d'un résultat fiscal égal à 300.000,00 dirham, le taux de IJR applicable est de :

- A. 10%
- B. 20%
- C. 30%
- D. Les trois réponses sont fausses

PARTIE III : COMPTABILITE CONTROLE ET AUDIT

COMPTABILITE

Q29. Selon la loi 9-88 :

- A. le manuel de l'organisation comptable est obligatoire si le capital dépasse 7.500.000 dirhams
- B. le manuel de l'organisation comptable est obligatoire si le CA dépasse 7.500.000 dirhams
- C. le manuel de l'organisation comptable est obligatoire si le CA dépasse 10.000.000 dirhams
- D. le manuel de l'organisation comptable est obligatoire si le capital dépasse 10.000.000 dirhams

Q30. Selon la loi 9-88 :

- A. le livre-journal et le livre d'inventaire doivent être cotés et paraphés pour les personnes physiques dont le chiffre d'affaires annuel n'excède pas deux millions de dirhams
- B. le livre-journal et le livre d'inventaire doivent être cotés et paraphés pour les agences d'assurance quelque soit leur chiffre d'affaires
- C. le livre-journal et le livre d'inventaire doivent être cotés et paraphés pour toutes les personnes morales
- D. le livre-journal et le livre d'inventaire sont facultatifs

Q31. La présentation des comptes annuels et les méthodes d'évaluation retenues :

- A. peuvent être modifiées d'un exercice à l'autre sur simple décision de gestion afin d'agir sur le résultat
- B. ne peuvent jamais être modifiées d'un exercice à l'autre
- C. peuvent être modifiées lorsque des changements interviennent dans la vie de l'entreprise et dans la mesure où les méthodes retenues ne permettent plus de refléter une image fidèle

Q32. Les entées en stock des produits finis s'établissent :

- A. Au coût d'achat
- B. Au coût de production
- C. Au coût de revient
- D. Au coût de distribution

Q33. Sont a priori incorporables les charges suivantes :

- A. charges exceptionnelles
- B. charges de personnel
- C. achats de matières premières
- D. impôt sur les bénéfices

Q34. Les charges non incorporables :

- A. ont pour effet d'augmenter le résultat analytique
- B. ont pour effet de diminuer le résultat analytique
- C. doivent être ajoutées au résultat global analytique pour retrouver le résultat de la comptabilité générale
- D. doivent être retranchées du résultat global analytique pour retrouver le résultat de la comptabilité générale

Q35. Les charges supplétives :

- A. ont pour effet d'augmenter le résultat analytique
- B. ont pour effet de diminuer le résultat analytique
- C. doivent être ajoutées au résultat global analytique pour retrouver le résultat de la comptabilité générale
- D. doivent être retranchées du résultat global analytique pour retrouver le résultat de la comptabilité générale

Q36. Le coût de revient d'un produit :

- A. peut servir à fixer son prix de vente
- B. représente théoriquement l'ensemble des coûts supportés par le produit
- C. ne concerne que les produits vendus
- D. ne constitue qu'un coût partiel du produit

Exercice :

L'entreprise Béta produit et commercialise un seul produit « P » à partir de Matière M et N. La matière M est d'abord traitée dans l'atelier A où elle perd 20% de son poids. La matière M traitée, passe ensuite dans l'atelier B et à chaque kg de M traitée on ajoute 3kg de matière N pour obtenir le produit fini « P ». Pour le mois de janvier 2010, on dispose :

- Achats :
 - M : 250 Quintaux à 38 Dh/Kg
 - N : 80 Tonnes à 18 Dh/Kg
 - Frais sur achats : 2 Dh le Kg
 - Consommation : 20000Kg de M
 - Main d'œuvre directe :
 - Atelier A : 4500 Heures à 80 Dh l'heure.
 - Atelier B : 3000 Heures à 10 Dh l'heure.
 - Charges indirectes de fabrication :
 - Atelier A : 36000 Dh
 - Atelier B : 24000 Dh
 - Production : 2500 Unités de « P »
 - Ventes : 2000 Unités de « P » à 1000 Dh l'unité.
 - Charges indirectes de distribution : 10 Dh l'unité
- Questions :

Q37. Le coût d'achat des matières premières achetées est de :

- A. 1 000 000 DH pour M
- B. 1 100 000 DH pour N
- C. 1 600 000 DH pour N
- D. 1 500 000 DH pour M

Q38. Le coût d'achat des matières premières utilisées est de :

- A. 800 000 DH pour M
- B. 900 000 DH pour M
- C. 960 000 DH pour N
- D. 920 000 DH pour N

Q39. Le coût de production du produit fini « P » est de :

- A. 1 196 000 DH
- B. 2 000 000 DH
- C. 1 960 000 DH
- D. 2 210 000 DH

Q40. Le coût de revient du produit fini « P » est de :

- A. 1 877 000 DH
- B. 1 787 000 DH
- C. 1 788 000 DH
- D. 1 887 000 DH

Q41. Le résultat analytique de l'entreprise est de :

- A. +200 000 DH
- B. +212 000 DH
- C. +121 000 DH
- D. +221 000 DH

AUDIT

Q42. La circularisation est une technique de contrôle qui peut concerner :

- A. Les immobilisations ;
- B. Les amortissements des immobilisations ;
- C. Les crédits fournisseurs ;
- D. Les provisions pour risques et charges ;
- E. Aucune réponse.

Q43. Une mission de commissariat aux comptes est une mission d'audit :

- A. Financier et comptable ;
- B. Légal ;
- C. Obligatoire pour les S.A.
- D. Facultatif pour les S.A.
- E. Aucune réponse.

Q44. Dans le cadre des contrôles effectués par l'auditeur, ce dernier peut comparer entre l'évolution des charges et celle du :

- A. Chiffre d'affaires.
- B. Volume de production.
- C. La TVA récupérable.
- D. Réserves.
- E. Aucune réponse.

Q45. Dans le domaine de l'audit financier, le contrôle peut porter sur :

- A. Les amortissements des immobilisations.
- B. Les provisions de certaines immobilisations.
- C. Les amortissements des stocks ;
- D. Les provisions pour dépréciations des stocks.
- E. Aucune réponse.

Q46. Un auditeur financier peut éventuellement faire appel aux outils :

- A- De contrôle physique.
- B- De contrôle comptable.
- C- De confirmation.
- D- De contrôle interne.
- E- Aucune réponse.

Q47. Dans le cadre d'une mission d'audit, quelle (s) information (s) ne vous semble (ent) pas nécessaire (s) pour un auditeur ?

- A- La structure organisationnelle de l'entreprise.
- B- La stratégie poursuivie par l'entreprise.
- C- Les éléments de l'actif de l'entreprise.
- D- Le manuel des procédures.
- E- Aucune réponse.

Q48. Un rapport de fin de mission d'un commissaire aux comptes doit comporter :

- A- Des anomalies ;
- B- Un rappel des honoraires reçus.
- C- Une opinion sur la sincérité et la régularité des comptes.
- D- Un rappel des référentiels retenus.
- E- Aucune réponse.

Q49. La fiabilité des informations financières contenues dans les états de synthèse peut être remise en cause dans les situations suivantes :

- A- Immobilisations financières égales à zéro.
- B- Stocks surévalués.
- C- Provisions sous évaluées.
- D- Résultat négatif.
- E- Résultat positif.

Q50. L'audit des immobilisations peut concerner probablement :

- A- Les risques liés à la réalité.
- B- Les risques liés à l'exhaustivité.
- C- Les risques liés à la valorisation.
- D- Les risques liés aux amortissements.
- E- Aucune réponse.

Q51. Un certificateur de comptes est nécessairement un :

- A- Auditeur social ;
- B- Commissaire aux comptes ;
- C- Expert comptable ;
- D- Auditeur interne.
- E- Auditeur externe.

CONTROLE DE GESTION

Q 52. Les auteurs du balanced scorecard sont :

- A- Kaplan et Norton
- B- Hamel et Prahalad
- C- des membres du cabinet McKinsey

On vous donne les charges indirectes de l'atelier mécanique : 330 000 dont 132 000 de charges fixes.

Ce montant correspond à une activité normale de 4000 heures de main d'œuvre (UO normale). Un produit nécessite 2 heures de MOD. Pour la période considérée, l'activité du centre a été de 4 050 heures pour un montant de charges de 324 000. 2 195 produits ont été fabriqués.

Q 53. Le coût préétabli du centre (pour une activité normale)

- A- $C_p = 330\,000 / 4\,000 = 82,50$
- B- $C_p = 330\,000 / 4\,090 = 80,68$
- C- $C_p = 324\,000 / 2\,195 = 147,61$

Q 54. La quantité préétablie (rapportée à l'activité réelle) :

- A- 4000 heures MOD
- B- 4090 heures MOD
- C- $2\,195 \times 2 = 4\,390$ heures MOD

Q 55. La droite de budget est donnée par la formule :

- A- $48x + 132\,000$
- B- $49,5x + 132\,000$
- C- $48,42x + 132\,000$

Q 56. Cochez les bons résultats :

- A- Budget flexible = 332 475
- B- Coût préétabli de l'activité réelle : $Q_r \times C_p = 334\,125$
- C- Coût préétabli rapporté à l'activité réelle : $C_p \times Q_p = 362\,175$

Q 57. Cochez les bons résultats :

- A- Ecart sur budget = - 8 475
- B- Ecart sur activité = -1650
- C- Ecart sur rendement = -28 050

La dotation aux amortissements d'un matériel utilisé pour la fabrication, d'un seul de ses produits, s'élève à 10.000 Dhs par mois. Pour une production normale de 2.000 unités ce matériel fonctionne à 1.000 heures mensuellement. En juillet, ce matériel a fonctionné à 950 heures pour 1.800 unités de production. La charge réelle d'amortissement correspond à celle prévue.

Q 58. Calculer la charge d'amortissement prétable pour une unité de production :

- A. Charge prétable pour 1 produit : $10 \text{ DHS} \times 0,5 = 5 \text{ DHS}$
- B. Charge prétable pour 1 produit : $10000 \text{ DHS} / 2000 \text{ unités} = 5 \text{ DHS}$
- C. Charge prétable pour 1 produit : $10000 \text{ DHS} / 1800 \text{ unités} = 5,55 \text{ DHS}$

Q 59. Cochez les bons résultats :

- A. L'écart global : 1000 DHS (Défavorable)
- B. Ecart sur activité : 500 DHS (Défavorable)
- C. Ecart sur rendement : - 500 (défavorable)

Q 60. L'écart sur budget n'est pas calculé parce que :

- A. Il est nul
- B. L'amortissement réel est identique à l'amortissement prévisionnel
- C. Le texte n'a pas prévu l'amortissement prévisionnel

Une société spécialisée dans la fabrication et la commercialisation de deux types d'imprimantes : I1 et I2 vous fournit ses prévisions concernant les temps de travail dans chaque atelier et pour chaque machine, ainsi que la capacité maximale par mois comme suit :

	Atelier 1	Atelier 2	Atelier 3
I1	4 H	2,5 H	2,4 H
I2	2 H	2 H	3 H
Capacité / mois	2.800 H	2.000 H	2.400 H

La société ne peut pas produire plus que 600 unités de I1 et 750 unités de I2 par mois.

Q 61. Combien doit-on produire d'imprimantes I1 afin d'assurer le plein emploi du 2e et 3e atelier :

- A. 454 imprimantes
- B. 444 imprimantes
- C. 554 imprimantes
- D. autres

Q 62. Combien doit-on produire d'imprimantes I2 afin d'assurer le plein emploi du 2e et 3e atelier :

- A. 455 imprimantes
- B. 555 imprimantes
- C. 444 imprimantes
- D. Autres

Soit un produit dont les provisions de consommation pour les 6 mois à venir sont les suivantes :

Mois	JAN	FEB	MARS	AVRIL	MAI	JUN
Quota	800	1200	1800	2400	3000	800
Quota annuels	800	2000	3800	6200	7200	8000

Le stock initial au 1er janvier est de 800 produits, le coût d'obtention d'une commande est de 100 DHS, le prix de l'unité est de 4 DHS, et le taux de possession du stock sur la période est de 10%. Le délai de livraison est de 15 jours et l'on souhaite un stock de sécurité égal à 15 jours de consommation à venir

Q 63. Quantité ou Lot économique

- A. Q = 2200
- B. Q = 2000
- C. Q = 2400
- D. Q = 2500

Q 64. Cadence optimale

- A. N = 6
- B. Q = 5
- C. Q = 4
- D. Q = 4,5

Q 65. Amplitude optimale

- A. N = 1 mois
- B. Q = 1 mois et demi
- C. Q = 2 mois
- D. Q = 2 mois et demi

Q 66. Date de livraison

- A. 1er Mars,
- B. 15 avril
- C. 1er juin
- D. 15 juin

Q 67. Date du risque de rupture de stock :

- A. le 15 mars,
- B. le 1er mai
- C. le 30 avril
- D. le 15 juin

Q 68. Dates de lancement des commandes :

- A. 1er JAN,
- B. 15 FEV,
- C. 15 MARS,
- D. 15 AVRIL.